

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DU BENIN  
A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE AFRICAINE  
DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Message de Social Watch Bénin,**  
Section Nationale en formation de Transparency International

*Cotonou, le 11 Juillet 2023*

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement !

Le Bénin, à l'instar de la communauté africaine célèbre ce mardi 11 juillet 2023, la septième Journée africaine de lutte contre la corruption et le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption (ratifiée par le Bénin depuis le 20 septembre 2007). Placé sous le thème « Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, 20 ans après : réalisations et perspectives », ce double événement offre l'occasion aux pays africains dont le Bénin, de faire une réflexion critique sur les réalisations, les défis et les enseignements des vingt dernières années, de se projeter dans les prochaines décennies et d'élaborer des stratégies beaucoup plus efficaces et audacieuses pour mieux lutter contre le fléau de la corruption.

Excellence Monsieur le Président de la République !

Bien que le Réseau Social Watch Bénin ait **noté** votre engagement promis au peuple béninois dans votre discours d'investiture du 23 Mai 2021, en ces termes "... Nous poursuivrons alors nos efforts pour l'amélioration continue du climat des affaires et la lutte contre la corruption et l'impunité dans tous les domaines", les réformes engagées peinent à donner des résultats.

En effet, malgré le renouvellement de la volonté politique nationale marquée par certaines réformes, l'hydre de la corruption, tel un cancer, continue de gagner du terrain et de ronger l'économie et la qualité des services et investissements publics au Bénin. En témoignent les nombreux cas de corruption et autres infractions connexes qui, fort heureusement, ne sont pas étouffés et continuent de défrayer la chronique, éprouvant ainsi, les dispositifs préventifs et répressifs mis en place contre ce fléau ; sans compter les cas qui ne sont pas encore découverts ou connus du public.

Excellence Monsieur le Président de la République !

Social Watch Bénin **rappelle** donc que la lutte contre la corruption ne peut être efficace que dans une approche systémique et inclusive, à l'aune des bonnes pratiques dont le Bénin peut toujours s'inspirer. Elle doit être un engagement individuel et collectif pour le respect des droits humains, des principes de l'État de droit ainsi que des valeurs sous-jacentes de transparence, de participation du public, d'intégrité voire, de la redevabilité.

Saisissant l'opportunité de la double célébration de la septième Journée africaine de lutte contre la corruption et du vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption d'une part, et d'autre part, de la publication du récent Rapport de mission de "Diagnostic de la Gouvernance au Bénin" du Fonds Monétaire International soulignant la nécessité de mettre en place un cadre légal et institutionnel de lutte contre la corruption qui ne laisse « *subsister des lacunes par rapport aux bonnes pratiques et aux engagements internationaux souscrits par le Bénin* », Social Watch Bénin, en tant que Section nationale en formation de Transparency International :

- 1- **exhorte** Son Excellence Monsieur le Président de la République à :
  - a) rendre opérationnel le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC) tout en œuvrant à renforcer son cadre juridique pour assurer son indépendance de gestion et lui transférer la compétence de police judiciaire pour les actes de corruption ;
  - b) améliorer le cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption « *profondément modifié depuis 2020, avec l'abrogation de la loi de 2011 sur la lutte contre la corruption et la suppression de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption* »<sup>1</sup> pour assurer

<sup>1</sup> Selon le Diagnostic de la Gouvernance



- une protection maximale des lanceurs d'alerte,
  - un régime adéquat relatif aux conflits d'intérêt, et
  - un cadre légal efficace de déclaration de patrimoine auquel seront aussi soumis, les personnalités politiques et hauts-fonctionnaires, au-delà de l'obligation constitutionnelle déjà existante qui s'applique à un nombre très restreint de décideurs politiques (le Président de la République et les membres du Gouvernement) ;
- c) poursuivre sans relâche, l'œuvre de salubrité nationale de lutte contre le fléau de la corruption et l'impunité ;

2- **réaffirme** par la présente, conjointement avec ses organisations membres, son engagement à travailler avec les institutions publiques de lutte contre la corruption au Bénin afin que soient réduites de façon drastique et durable, les saignées financières dues à ce fléau.

Espérant que le présent message retiendra votre attention, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.



Blanche SONON

*Présidente du Conseil d'Administration  
de Social Watch Bénin, Section nationale  
en formation de Transparency International*